

Réf: Dossier 227205

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ATP CONSTRUCTION »

Siège Abidjan, Cocody, BONOUMIN, Lot 44, Ilot 7

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/06/2023 , et enregistrés au CEPICI le 20/06/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ATP CONSTRUCTION »

Objet : - BATIMENT TRAVAUX PUBLIC
- SERVICE RATTACHE
- DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et Immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, BONOUMIN, Lot 44, Ilot 7

Dirigeant(s) Mlle PAHA NADEGE EUNICE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-07196 du 03/07/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°48113/GTCA/RC/2023 du 03/07/2023

